

Projet Calliope de la CIIP : mise en place dans le Jura en 2025 ?

Rémy Meury (CS-POP)

En juin 2024, la CIIP a diffusé un communiqué donnant des informations sur le projet Calliope que la conférence a mis en place en collaboration avec les HEP. Son but est d'augmenter les qualifications du personnel enseignant primaire, par la mise en place de trois phases distinctes.

La première phase est de la responsabilité des HEP. Elles doivent offrir aux étudiant-es qui en manifestent le besoin un soutien dans certaines connaissances disciplinaires. Des possibilités de soutien seront mises en place si nécessaire.

La deuxième phase est la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'entrée en fonction. Le projet Calliope s'inspire de ce qui existe déjà dans les cantons de Genève, Fribourg et Berne. Dans ces cantons, les jeunes enseignant-es bénéficient d'un soutien d'un-e collègue expérimenté-e qui devient alors une personne de référence en cas de difficultés qui pourraient se présenter dans certains actes professionnels. Tant l'enseignant-e qui débute que l'enseignant-e référent-e bénéficient en principe de décharges horaires.

La troisième phase a pour ambition d'instaurer la formation continue comme principe tout au long de la carrière professionnelle des enseignant-es.

Les cantons ont une obligation de mise en œuvre de Calliope au plus tard en 2028. C'est essentiellement la deuxième phase qui relève de leur compétence. Nous savons que l'abandon d'une profession se fait généralement en début de carrière. Si le phénomène est moins dense que dans les professions de la santé, il existe de manière importante tout de même dans l'enseignement.

En 2025, deux éléments sont à prendre en compte en lien avec ce projet Calliope dans le Jura. D'une part, Moutier va entrer dans le Jura et l'école primaire prévôtoise connaît le système de mentorat en faveur du personnel enseignant qui débute. D'autre part, en 2025, et 2025 seulement, la présidence de la CIIP sera assumée par le Jura.

D'où la question que nous posons au Gouvernement :

Va-t-il mettre en place en 2025 les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la phase 2 du projet Calliope adopté par la CIIP en juin 2024, à savoir en créant un système de mentorat en faveur du personnel enseignant qui entre dans la profession ?

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)

- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)

Intervention déposée officiellement le 17 janvier 2025